



Contrat d'affiliation

Numéro de contrat

Entre :

1. **SD Worx Secrétariat Social ASBL**, Secrétariat social agréé pour employeurs n° 640 – arrêté ministériel du 31.10.47, dont le siège social est établi à Brouwersvliet 2, 2000 Anvers, Belgique, numéro d'entreprise 0407.139.583, RPR/RPM Anvers (div. Anvers) (ci-après dénommée « **SD Worx Secrétariat Social ASBL** ») ;

2. **SD Worx Belgium SA**, dont le siège social est établi à Brouwersvliet 2, 2000 Anvers, Belgique, numéro d'entreprise 0450.864.215, RPR/RPM Anvers (div. Anvers) (ci-après dénommée « **SD Worx Belgium SA** ») ;

Ci-après dénommées conjointement « **SD Worx** » ;

ET

3. **GENERALITAT DE CATALUNYA**

WETSTRAAT 227

1000 BRUSSEL

appelé ci-après "le client",

il a été convenu ce qui suit:

SD Worx s'engage à exécuter les ordres du client conformément à la législation en vigueur. Des extensions et/ou exceptions ne sont possibles que lorsqu'elles sont convenues par écrit.

1. En contrepartie le client paiera les rémunérations convenues dans l'Indication de Services et de Prix.
2. Les droits et les obligations mutuels des parties sont réglés par les conditions générales collaboration SD Worx dont le client a pris connaissance.
3. Le client donne à SD Worx toutes les procurations écrites requises à l'égard de l'Office National de Sécurité Sociale, de l'Administration des Contributions Directes et d'autres institutions éventuelles.
4. Si le client collabore également avec Xerius Caisse d'Assurances sociales, il donne dans ce cadre à SD Worx l'autorisation de transmettre des informations sur ses données salariales par voie électronique à Xerius Caisse d'Assurances sociales de sorte que celui-ci puisse en tenir compte lors du calcul des cotisations de sécurité sociale.
5. Cette convention entre en vigueur le 01/01/2021 et se termine au plus tôt le 31/12/2021.

Ainsi établi de bonne foi en deux exemplaires, dont chaque partie déclare avoir reçu un exemplaire, à Bruxelles le 2 février 2021.

Pour SD Worx,

FIRMA

Mye Schrems
Sales Director

Pour le client,

FIRMA

Meritxell Serret i Aleu
Délégue du Gouvernement de la Catalogne
auprès de l'Union européenne

Annexes qui font partie du contrat d'affiliation :

1. Conditions générales collaboration SD Worx
2. L'indication de Services et de prix